1. La méthode communautaire (Curran)

Les théories et les techniques psychologiques du «conseil», appliquées par le psychologue américain Charles A. Curran (décédé] (et quelques collaborateurs) au domaine de l'apprentissage en général, ont constitué le «Counseling-Learning Approach». C'est la transposition par Curran de cette dernière approche au domaine particulier de l'apprentis- sage des L2, dès 1961, à la Loyola University de Chicago, qui a conduit à «la» méthode communautaire des langues "[" Community Language Learning "-CLL] (Bégin, 1971). Cette méthode peut être rat- tachée au courant dit humaniste en éducation, courant inspiré de certains principes de l'éducateur Carl Rogers.
L'idée vient de l'observation de l'adulte mis en situation d'apprentissage. Lorsqu'il devient apprenant, l'adulte craint d'être diminué, de paraître ridicule, de faire des erreurs, etc. C'est pourquoi l'enseignant , dans la méthode communautaire des langues, est invité à devenir une sorte de "conseiller linguistique" auprès de l'apprenant adulte. Etre conseiller signifie ici être compréhensif des difficultés à surmonter par l'adulte: il s'agit de comprendre les sentiments, les craintes, les conflits internes de l'apprenant de L2, de manière à les transformer en "énergie positive" pour la poursuite de son apprentissage.
Conception de la langue
Le but de la méthode est d'apprendre aux apprenants à utiliser L2 comme moyen d'interaction sociale, c'est-à-dire en arriver à communiquer comme des natifs. De plus, la méthode vise à ce que les apprenants apprennent à apprendre et qu'ils deviennent peu à peu respon- sables de leur propre apprentissage. On songe ici à "l'autonomie de l'apprenant" de Henri Holec (1981). La compréhension orale et la production orale sont les deux habiletés privilégiées. Quant aux éléments de lecture et d'écriture, ce sont ceux qui ont d'abord été exploités oralement.

 1. Nature de la langue

 La langue est conçue, non pas tant comme un instrument de communication (en faute de ce qu'en dit Larsen-Freeman, 1986, p. 102), que comme un processus d'interaction sociale. C'est pourquoi l'accent n'est pas mis sur la langue mais bien sur l'interrelation entre les apprenants.

De plus, la langue est vue et exploitée comme un moyen de développer la pensée créatrice.

2. Nature de la culture

La culture, entendue au sens du comportement quotidien, fait partie intégrante de la langue.

Conception de l'apprentissage

3. Nature de l'apprentissage

Selon Curran, six éléments sont nécessaires pour favoriser un apprentis- sage détendu:

1. la sécurité (voir ci-dessous, "Rôle de LI");

2. l'affirmation de soi : les apprenants doivent avoir la chance de s'affirmer, de s'impliquer activement dans leur apprentissage ;

3. l'attention : une seule tâche à la fois ;

4. la réflexion sur la langue et sur le processus d'apprentissage;

5. la rétention : l'intégration du nouveau matériel appris ;

6. la discrimination: un tri doit être opéré par l'apprenant parmi l'ensemble des éléments appris, et des relations doivent être faites entre les éléments retenus.

Apprendre une L2 implique une transformation de l'être, le développe- ment d'une toute autre personnalité. Toute la personne est impliquée A contrairement à ce que l'on croit généralement, ce ne sont pas seulement les aspects intellectuels qui sont mis en œuvre, mais également les aspects émotifs et affectifs, et toute la personnalité de l'individu. Apprendre une L2 est considéré comme un acte d'engagement personnel.

Les étapes de cet apprentissage sont comparées par Curran aux cinq étapes du développement de la personne humaine:

1. le stade infantile, au cours duquel l'apprenant est totalement dépendant des personnes détenant le savoir;

2. le stade d'affirmation de soi, c'est-à-dire de l'indépendance par rap- port aux parents : l'apprenant s'affirme en utilisant des expressions et des énoncés entendus auparavant;

3. le stade de préadolescence ("the separate-existence stage") au cours duquel l'apprenant commence à comprendre directement les autres en L2;

4. le stade de l'adolescence au cours duquel I'apprenant fonctionne de façon indépendante bien que sa connaissance de la langue soit encore rudimentaire ;

5. le stade de l'autonomie au cours duquel l'apprenant perfectionne sa connaissance de l'usage de la langue : maitrise des registres de langue, de la grammaire, etc. Il peut à son tour devenir conseiller d'autres apprenants.

4. Rôle de l'apprenant

Les apprenants sont considérés comme les membres d'une communauté et apprennent par interactions avec les autres membres de cette communauté : les autres apprenants et l'enseignant. L'apprentissage n'est pas considéré comme un acte individuel, mais comme un acte réalisé avec l'aide de la collectivité entière. L'apprentissage engage totalement l'individu.

Conception de l'enseignement

5. Rôle de l'enseignant

L'enseignant est avant tout un conseiller, et non un thérapeute, mais ses rôles peuvent varier au cours des cinq stades de développement énumérés ci-dessus. Il peut être amené à structurer certaines activités, à donner des directives, etc. Il aide l'élève à comprendre ses difficultés, à résoudre ses problèmes. Il vise à assurer un lien entre les aspects proprement affectifs et cognitifs de l'apprentissage d'une L2. Il doit veiller à fournir un environnement sécuritaire, favorisant ainsi l'apprentissage. La méthode n'est centrée ni sur l'enseignant, ni sur l'apprenant, mais sur les deux.

Selon Curran, il est important que l'enseignant et les apprenants se fassent musellement confiance.

6. Rôle du matériel didactique

Au début, le contenu est celui fourni par les apprenants mais, par la suite, l'enseignant peut recourir à du matériel pédagogique courant. Toutefois, comme il n'y a pas de matériel préétabli, le matériel consiste sur- tout en résumés des énoncés mis au tableau ou au rétroprojecteur. Conception de la relation pédagogique

7. Relation didactique

• Sélection du contenu

Au tout début, le contenu ne provient que des apprenants : il est constitué des messages que les apprenants veulent se transmettre ("Comment t'appelles-tu ?"-

"Ou habites-tu ?" .etc. ).Ces messages sont cependant dits dans LI puis sont traduits par l'enseignant qui se place derrière l'apprenant désireux de transmettre un message. L'apprenant reproduit alors son message dans L2, sections par sections ("Comment..", puis "t'appelles-tu ?"), en l'enregistrant au magnétophone. En ce sens, chaque cours élabore son propre "programme". Par la suite, cependant, l’enseignant peut recourir à des manuels.

Les éléments sonores proviennent des productions des apprenants. Les éléments grammaticaux exploités en classe sont tirés des productions des apprenants. Le lexique provient également des productions des apprenants.

• Organisation du contenu

Il n'y a pas, à proprement parler, de principe d'organisation ou de progression. Dans les faits, la "progression" suivie est celle qui est liée aux messages transmis par les apprenants.

• Présentation du contenu

La méthode recourt aux techniques dites humanistes (prônées en parti- culier en L2 par Gertrude Moskowitz, 1978). L'accent est mis sur les activités pouvant favoriser l'estime de soi, l'acceptation de soi, le sens de l'autre, le partage, etc. Autrement dit, sont favorisés non seulement les formes linguistiques et les habitudes de comportement mais également les exercices susceptibles d'engager toute la personne, y compris les émotions et les sentiments.

Les énoncés émis et enregistrés antérieurement par les apprenants sont analysés par l'enseignant et pratiqués par les apprenants. Occasionnelle- ment, une sorte d'analyse de la langue est faite, analyse portant sur certaines formes linguistiques spécifiques : lexique et grammaire.

8. Relation d'apprentissage

• Rôle de LI

L'apprenant transmet tout d'abord ce qu'il veut communiquer aux autres dans sa langue maternelle afin de s'assurer que le message à transmettre est bien compris de tous. Comme tous comprennent, tous se sentent plus en sécurité. L'enseignant traduit alors le message en le disant à l'oreille de l'apprenant en question qui tente alors de répéter le message traduit, sections par sections : par exemple, "Comment." (l'apprenant tente de répéter, en enregistrant sa réponse au magnétophone central): puis, l'enseignant traduit la suite de la phrase : nant répète en enregistrant la suite), et ainsi de suite. allez-vous ?" (l'apprenant repère en enregistrant la suite ), et ainsi de suite .

À la phase d'écoute, ces bouts de phrases mis à la suite forment une sorte de conversation, transcrite au tableau, puis retraduite en L1 et alors reproduite au tableau. Cette transcription de la conversation des apprenants devient une sorte de "texte" à exploiter par l'enseignant : conjugaison des verbes, par exemple, création de nouveaux énoncés à l'aide d'une nouvelle combinaison d'éléments, etc.

De plus, les activités au cours desquelles les apprenants disent ce qu'ils ressentent ou expriment leurs sentiments par rapport aux activités vécues, se déroulent dans leur langue maternelle.

Aux niveaux plus avances, la place accordée a la langue maternelle tend A diminuer. Dans le cas des classes multilingues (plusieurs langues sources différentes se déroule dès le début dans L2. Ce sont alors la pantomime et les gestes qui servent à transmettre les significations.

• Activités pédagogiques

Les exercices de conversation libre sont utilisés.

Aux niveaux plus avancés, les apprenants sont encouragés à écrire des petites pièces de théâtre ou des saynètes parfois accompagnées d'images. de musique, de marionnettes, etc.

Pour les aspects sonores de la langue, l'activité "ordinateur humain" ("Human Computer") permet à l'apprenant de choisir d'imiter les énoncés dont il veut améliorer la prononciation. L'enseignant-ordinateur répète jusqu'à ce que l'apprenant soit satisfait et lui indique alors d'arrêter.

9. Relation d'enseignement

• Interaction enseignant-apprenants

Dans cette méthode, l'apprenant est considéré par l'enseignant comme une personne "à part entière" et non tout simplement comme une per- sonne douée d'une intelligence et d'une affectivité. Il s'agit donc de tenir compte des réactions physiques des apprenants, de leur désir d'apprendre. etc. Par exemple, les apprenants sont invités à dire comment ils se sont sentis au cours d'une activité qui se termine.

De plus, afin de ne pas intimider les apprenants. I ‘enseignant doit veiller à ne pas s'imposer, avec son savoir et son pouvoir : c'est pourquoi il se tient derrière les apprenants plutôt que devant la classe, en dehors du cercle formé par l'ensemble des apprenants (appelés clients). C'est l'apprenant qui décide quoi dire, et quand le dire.

En outre, l'enseignant accepte ce que les apprenants disent et montre qu'il les comprend de manière à créer une atmosphère de liberté et de relaxation, et afin d'éviter de la part des apprenants le recours à des mécanismes de défense susceptibles d'inhiber l'apprentissage.

Dans cette méthode il est important que l'enseignant soit en relation très intense avec les apprenants. Il doit veiller à les "sécuriser" en expliquant, par exemple, les activités à faire, en donnant un temps limite d'exécution, et en rappelant le temps qui reste pour achever une activité: par exemple, il leur dit qu'il reste cinq minutes pour l'activité en cours. Il ne fait travailler que sur une seule activité à la fois.

L'enseignant doit profiter des occasions qui se présentent pour encourager l'initiative et l'indépendance des apprenants.